

REBECQ À LA UNE

LE MOT DU DÉPUTÉ-BOURGMESTRE



Notre désormais traditionnelle Fête des Bébés s'est déroulée le 6 mars dernier. Les 138 bébés de l'année 2015 y étaient conviés, soit 68 filles et 70 garçons. On note 73 naissances à Rebecq-centre, 44 à Quenast, 19 à Bierghes et 2 à Wisbecq-Saintes, dont 2 fois des jumeaux ! C'est avec plaisir que nous mettons à l'honneur sur cette page tous les bébés photographiés lors de cette fête. Nous leur souhaitons une vie riche en épanouissements dans notre belle Commune !

Le printemps s'annonce timidement, et je vous invite à participer au concours « Rebecq en fleurs » qui récompensera, cette année encore, les habitations et jardins fleuris, avec de beaux prix à la clé, des chèques allant

jusqu'à 100 € ! Une belle occasion de montrer votre savoir-faire et vos talents créatifs, tout en participant à l'embellissement de votre rue et de votre quartier.

Dans un tout autre registre, je vous informe qu'un nouveau Règlement Général de Police commun aux Communes de Rebecq, Tubize, Ittre et Braine-le-Château a été voté en ce début d'année. Il s'agit d'un outil du bien-vivre ensemble, qui se veut un véritable Code de conduite applicable à la vie de tous les jours. En effet, il importe de garantir au mieux la sécurité et l'hygiène publiques, mais aussi de lutter contre les incivilités, pour une vie en société respectueuse de chaque personne. Ce Règlement est disponible sur demande à l'Accueil de votre Maison communale ou téléchargeable sur notre site Internet www.rebecq.be.

Dimitri LEGASSE



GRAND PLACE DE QUENAST
RÉNOVATION
CONCOURS REBECQ EN FLEURS
BULLETIN D'INSCRIPTION

NOTRE DOSSIER
Extension de la
Maison de Repos

«**Senne**
et Carrières»
LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL
ENQUÊTE ÉCLAIRAGE PUBLIC
LES RÉSULTATS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 NOVEMBRE

Le Conseil respecte une **minute de silence** en hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre 2015.

A l'unanimité, le Conseil adopte un Règlement de recouvrement des créances non fiscales.

A l'unanimité, le Conseil approuve le **projet d'établissement** des écoles communales de Rebecq et Bierghes.

A l'unanimité, le Conseil approuve le **marché** suivant :

- Désignation d'un bureau d'avocats pour 36 mois (80.000 € HTVA)

A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur le pourcentage de participation de chacune des 4 communes à la dotation communale globale de la **Zone de Police Ouest Brabant wallon** (Braine-Le-Château 19,09 %, Ittre 14,90 %, Rebecq 18,33 %, Tubize 47,68 %) et fixe à 921.692,00 € la contribution de la Commune de Rebecq pour l'exercice 2016.

A l'unanimité, le Conseil fixe à 389.955,02 € la dotation 2016 de la Commune de Rebecq à la **Zone de Secours du Brabant wallon**.

A l'unanimité, le Conseil adopte le plan d'embauche pour les années 2016-2017-2018.

A l'unanimité, le Conseil revoit ses délibérations du 26 août 2015 et régularise les situations pécuniaires du Directeur Général et du Directeur Financier à dater du 1er septembre 2013.

A l'unanimité, le Conseil arrête comme suit, sur base des dossiers actuellement en possession de l'Administration, la **liste des subventions** aux sociétés et associations pour l'exercice 2016 :

Cercle Horticole	245 €
Harmonie école	800 €
Unité Scoutes	1.000 €
MJ	1.800 €
Centre Culturel	57.730 €
Harmonie Communale	450 €
TVCCom	5.475,50 €
Fédération des directeurs généraux	218,12 €
Gilles et Clap Chabots	450 €
Association de parents Bierghes	275 €
CCBW	1.055 €
Photo club	100 €
Union des Apiculteurs	175 €
Rognon vit	200 €
Comité animation Quenast	200 €
Rail Rebecq Rognon	0 €

Rideau Biergheois	100 €
ass. Parents Ecole St Géry	275 €
Rewisbique	0 €
Association du Mémorial de Rebecq	0 €
Jeson Ducarme	50 €
Rebecq en transition	50 €
MJ-Concerto à 5€	25.000 €
Fer de lance	275 €
L'atelier d'Omer	125 €
Cercle colombophile Tourterelle	200 €
KC Rebecq	850 €
Le Second souffle	525 €
La Godasse	450 €
Spartak	500 €
Tennisland	6.675 €
Tennisland squash	475 €
RUS Rebecq	15.540 €
Footlin Pot	450 €
Pétanque club caramboul	525 €
Ju jutsu	525 €
Dynamo Rebecq devenu Rebecq United	1.275 €
Hikari Aikikai	700 €
Sportissimo	78.990 €
Fultech	175 €
Blue Dragons	400 €
Jeunes Aînés	375 €
Service Entraide Asbl	50 €

Par 18 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des **assemblées** suivantes : AG ordinaire et extraordinaire SEDIFIN, AG ORES Assets, AG IGRETEC, AG IBW, AG ISBW.

Par 12 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les délibérations du **Conseil de l'Action Sociale** du 28 octobre 2015 relatives aux modifications budgétaires n°2 (exercice 2015) et au budget 2016.

A l'unanimité, le Conseil décide de déclarer à l'abandon et de mettre fin aux **concessions de sépulture** 52 et 53 du cimetière de Rebecq vu qu'aucun ayant droit ne s'est manifesté.

A l'unanimité, le Conseil vote la description de fonction d'un **Conseiller en Environnement** et charge le Collège de lancer un appel aux candidats en vue du recrutement d'un(e) Conseiller(ère) en Environnement (emploi contractuel temps plein de niveau A1 ou B1).

Par 12 OUI, 6 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le budget 2016.

A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur l'acquisition pour cause d'utilité publique de deux parcelles de terrain (« Les Warants » et « Champ du Moulin »), afin d'y implanter une zone d'immersion temporaire.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

Sylviane Masy, Conseillère communale, se dit surprise d'apprendre en point "divers" de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du Centre culturel de Rebecq que la Commune envisage le déménagement des services administratifs vers le moulin d'Arenberg. Elle aimerait connaître les intentions du Collège. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre, Patricia Venturelli répond qu'il s'agit effectivement d'une volonté du Collège de "rentabiliser" les locaux du moulin. Comme exposé au Conseil d'Administration du Centre culturel de Rebecq, chacune des options comporte des avantages et inconvénients. Sylviane Masy, Conseillère communale, demandant quel serait le coût de ces aménagements, l'Echevin des Travaux Axel Demol répond qu'il ne s'agira que d'achat de matériaux qui seront placés par les équipes communales.

Micheline Hayette, Conseillère communale, demande que des passages plus réguliers de la Police soient organisés vu le sentiment d'insécurité croissant (délinquance locale, contexte international). L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre, Patricia Venturelli répond que ces demandes sont déjà faites. Par ailleurs, concernant la délinquance locale, des réunions de tous les acteurs concernés sont organisées régulièrement (PCS, AMO, MJ, service jeunesse de la ZPOBW, services sociaux du CPAS).

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 DÉCEMBRE

INFORMATION :

- L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli, signale le lancement de la campagne du Télé-vie et remercie sa coordinatrice.
- La Présidente du CPAS Sophie Keymolen, rappelle l'enquête publique en cours concernant la revitalisation du site de l'ancienne Maison communale,
- Le Président Grégory Hemerijckx donne les dates des prochains Conseils.

- Par 11 OUI et 9 NON, le Conseil sollicite auprès du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles la **reconnaissance des armoiries, seau et drapeau de la Commune**.
- A l'unanimité, le Conseil fixe à 389.474,78 € la dotation 2015 de la Commune de Rebecq à la **Zone de secours du Brabant wallon**.
- A l'unanimité, le Conseil modifie comme suit les **critères d'attribution des subsides communaux** : remplacement des termes « - d'accorder un tarif préférentiel (50% du tarif applicable) pour le Hall Omnisports aux clubs sportifs comptant parmi ses membres au minimum 50% de jeunes de moins de 18 ans et au moins 50% de personnes domiciliées sur le territoire de la Commune; » par « - d'accorder un tarif préférentiel (50% du tarif applicable) pour le Hall Omnisports aux clubs sportifs rebecquois comptant parmi ses membres au moins 50% de personnes domiciliées sur le territoire de la Commune ou au moins 25 membres domiciliés sur le territoire de la Commune; » et fixe comme suit, sur base des dossiers introduits, la liste 2016 des clubs rebecquois bénéficiant du tarif

préférentiel de 50% pour le Hall Omnisports: Karaté Club Rebecq, Judo Club, Le Second souffle, Ajax Minifoot, RUS Rebecq, Footlin Pot, Ju Jutsu, Hikari Aïkikai, Blue Dragons, AmpliTude Gymnastique (ATR), la MJ.

- A l'unanimité, le Conseil décide de recourir à la centrale de marchés constituée par l'Intercommunale ORES pour l'ensemble de ses besoins en matière de **travaux de pose d'installations d'éclairage public** et ce pour une durée de trois ans.
- A l'unanimité, le Conseil adopte la taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publics non adressés.
- Par 11 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la délibération du **Conseil de l'Action Sociale** du 14 décembre 2015 relative à la modification budgétaire n°3 (exercice 2015).
- A l'unanimité, le Conseil approuve la proposition de **programme de Coordination Locale pour l'Enfance** 2016-2021.
- Le Conseil prend connaissance des comptes 2014, du bilan 2014 et du rapport de gestion 2014 de **l'asbl Sportissimo**.
- **Question d'actualité:** Martine Van Belleghem, Conseillère communale, propose que l'on publie la liste des associations de la Commune, avec leur objet social et la personne à contacter, dans le journal communal. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que le Guide communal, publié tous les ans, reprend cette liste, ainsi que le site Internet. La question sera cependant étudiée. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli précise que ces informations sont également disponibles sur le site du Centre culturel.

JOBS À L'APPEL : ET C'EST REPARTI!

Jobs à l'appel est une action mise sur pied et encadrée par l'AMO Plan J qui s'adresse aux jeunes âgés entre 15 et 18 ans de la région de Tubize, Braine-le-Château, Rebecq et Ittre.

Plan J propose à ces jeunes de la région de se regrouper pour aller chercher des jobs de vacances qu'ils ne peuvent pas trouver dans le circuit traditionnel des jobs étudiants.

Il s'agit d'effectuer différents types de travaux pour les entreprises et les particuliers durant les mois de juillet et août : jardinage, peinture, nettoyage, car-wash, courses, promenade d'animaux, ...etc (la liste est loin d'être complète).

Si vous êtes habitant de la région et vous souhaitez bénéficier des services proposés par nos jeunes, n'hésitez pas à nous contacter :

« Jobs à l'appel »

AMO Plan J
Rue Ferrer, 24
1480 Tubize

02/355.26.67

Personne de contact :
Cedric Deprit - cedric.deprit@planj.be

FÉLICITATIONS À NOS JUBILAIRES - ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre numéro précédent: une photo d'un couple de jubilaire a malencontreusement été oubliée dans la section 55 ans de mariage.

Félicitations à ce couple et toutes nos excuses pour cet oubli.

55 ans de mariage - Noces d'aigue marine



M. et Mme DERAEMAEKER Pieter - DEWAEGENAERE Marcella

PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE DE REBECQ : RESULTATS DE L'ENQUETE

Pour répondre au besoin de logements à Rebecq, le Collège communal a entamé un projet très ambitieux : réaffecter l'ancienne Maison communale, le petit parc attenant et le dépôt communal actuel en un ensemble cohérent de logements et éventuellement d'activités mixtes.

Les habitants de Rebecq ont été invités via une grande enquête (dans le « Rebecq à la une » de novembre dernier) à choisir concrètement les grandes options du projet. Vous avez été nombreux à y répondre.

En voici le débriefing :

A la question « **doit-on maintenir un espace vert (parc) accessible au public, qui pourrait être redessiné par rapport à ce qui existe aujourd'hui ?** », plus de 93 % des réponses y sont favorables.

A la question « **dans le cadre de ce projet, faut-il en profiter pour redessiner la zone de la place (parvis) et ses abords en créant une zone de dégagement et de rassemblement devant l'église ?** », une courte majorité se dégage pour la création de cette zone.

En termes de **mobilité**, vous deviez donner un ordre d'importance entre le nombre de places de parking, la mobilité douce, l'accessibilité TEC et la création d'une zone piétonne.

L'importance accordée à la mobilité douce (piétons, cyclistes) obtient la première place. Plus de 65 % d'entre vous accordent leur importance à l'accessibilité TEC et 63% à la création d'une zone piétonne. Le nombre de places de parking n'a été cité que dans 59,78 % des votes mais se place par contre le plus souvent en première position par ordre de priorité.

D'autres réponses ont été proposées, parmi lesquelles l'entretien et la visibilité des pistes cyclables, l'utilisation de la Grand-Place pour d'autres activités

qu'un parking, la création d'un parking pour riverains ou encore d'un parking en sous-sol. Certains souhaitent réduire la vitesse dans le centre, créer un site entièrement piétonnier ou élargir les trottoirs. Toutes ces propositions confirment la volonté des riverains de mettre l'accent et la priorité sur la mobilité douce.

Quant à la réaffectation de l'ancienne Administration communale, la question posée était « **mis à part le logement, quelles autres fonctions devrait-on trouver sur le site ?** ».

Les choix étaient les suivants : les petits commerces et/ou professions libérales, l'HORECA, l'espace culturel ou encore d'autres fonctions à proposer. 75 % des réponses sont favorables à l'implantation de petits commerces et/ou professions libérales. L'espace culturel a également été largement plébiscité, suivi par l'hôtellerie. Plusieurs autres fonctions ont été proposées dans les réponses : notamment une plaine de jeux et un espace de rencontres socio-culturelles, qui ont été mentionnés à plusieurs reprises. Mais aussi des magasins ou restaurants développant l'économie sociale, une crèche, des logements sociaux ou encore un marché couvert.

Les riverains étaient également invités à émettre d'autres remarques concernant le projet s'ils le souhaitaient. Plusieurs d'entre vous ont manifesté leur intérêt à la sauvegarde du caractère rural et agricole, en maintenant la façade et le corps de ferme, en l'intégrant dans le patrimoine et l'histoire communale, en utilisant les pavés de la carrière ou encore en mettant en avant le patrimoine Solvay.

Ces grandes options définies par la population seront à présent soumises au Comité de Pilotage du projet, afin d'être intégrées dans la réflexion globale.



LE STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE

Une personne handicapée ou à mobilité réduite peut-elle demander à l'Administration communale de lui réserver une place près de son domicile ?



Le demandeur doit adresser sa demande au Collège communal soit par courrier, soit par mail et joindre une copie de sa carte spéciale de stationnement et sa carte d'identité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Vous ne devez pas disposer d'un garage ou d'un parking privé.
- La réalisation techniquement doit être possible. (*Ex : Une réservation dans une rue où le stationnement est interdit est impossible*)
- Vous devez être en possession d'un véhicule (*si vous ne disposez pas d'un véhicule, vous pouvez vous faire conduire par une personne*).

Dans certains cas, la mise en place d'un emplacement pourrait être refusée, par exemple dans une rue où il y a déjà trop de réservations, les places devant être réparties de manière homogène.

Un emplacement de stationnement pour handicapés reste toujours accessible à toute personne porteuse de la carte et n'est dès lors pas réservé qu'au demandeur.

PROCEDURE ADMINISTRATIVE

Après réception de la demande, nous solliciterons la visite de votre Inspecteur de quartier, lequel vérifiera si toutes les conditions légales sont remplies. Après réception de son rapport, si celui-ci est favorable, une modification au Règlement sur la Police de la circulation routière sera portée à l'ordre du jour du Conseil communal et ensuite elle sera soumise à l'approbation du Ministre compétent.

RÉNOVATION DE LA GRAND-PLACE DE QUENAST

Le projet consiste en la réfection complète (fondation comprise) de la Grand-Place. La demande de la Commune, envers le Bureau d'études qui a dessiné le projet, était d'agencer la Place en vue d'y **intégrer un maximum de places de parking**, et ce dans le respect des nouvelles normes, tout en trouvant le meilleur compromis afin d'associer des **espaces de convivialité** et de rencontre, sans oublier la **nécessité d'intégrer les pavés de porphyre de Quenast** dans les choix de matériaux, afin de rappeler le passé carrier de ce village.

En vue d'améliorer la sécurité des piétons, la voirie sera déplacée pour agencer au maximum les zones de stationnement du côté des habitations et la vitesse sera limitée à 30km/h en voirie et 20Km/h en parking.

La Grand-Place sera arborée et des zones de convivialité seront créées (boulodrome, bancs le long du cours d'eau...). Les garde-corps situés le long de la Senne seront remplacés ou rénovés.

Des lignes de guidage, ainsi des emplacements PMR sont prévus pour améliorer la mobilité des personnes à mobilité réduite et des emplacements pour les vélos sont prévus. Les câbles et poteaux liés à la basse tension et à l'éclairage public seront placés en souterrain. L'éclairage public sera revu

(nouveaux mâts et lampes LED) pour répondre aux normes photométriques, diminuer la consommation électrique et épurer le paysage.

Les berges seront restaurées et une dalle de répartition de charges sera prévue pour limiter les efforts sur le pertuis traversant la Place en vue de protéger l'ouvrage malmené suite aux grosses inondations de 2011. Les eaux de pluies, quant à elles, seront directement acheminées vers la Senne pour éviter des coûts de traitement inutiles.

Esquisse

Le montant estimé des travaux est de 1.235.000€, subsidié à 50% par la Région wallonne.

Participation des Quenastois au projet

Afin de présenter le projet aux habitants de Quenast et d'entendre leurs avis et suggestions, une première réunion d'informations et d'échanges d'idées a eu lieu le 18 février. Suite à celle-ci, le projet a été amendé par le Bureau d'études, afin de mieux répondre aux préoccupations des Quenastois tout en respectant les normes imposées par ce type de projets et une seconde réunion s'est tenue le 10 mars.

Echéancier

La fin de la phase d'études (réaménagement de la Grand-Place, renouvellement de l'éclairage public, stabilité des berges, mobilité, informations aux riverains, avis des fonctionnaires délégués de la Région en matière de mobilité et de permis d'urbanisme) **est prévue pour le 1er avril 2016.**

L'octroi du **permis d'urbanisme** est prévu pour le **29 juillet 2016.**

L'attribution de l'entrepreneur en charge de réaliser les travaux (suite à un marché public) doit être finalisée pour la **fin octobre 2016.**

Le renouvellement des conduits de gaz à la Rue de l'Eglise se fera durant le second semestre 2016.

Les travaux de réaménagement de la Grand-Place proprement dite débiteront en mars 2017, pour se terminer courant novembre 2017. Les travaux seront bien entendu réalisés par phasage pour limiter les désagréments liés à la mobilité et les riverains seront tenus au courant des différentes étapes au fur et à mesure de l'avancement du chantier.



DU CHANGEMENT AUX PASSAGES À NIVEAUX !

Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, revoit l'ensemble de ses lignes et envisage de supprimer de nombreux passages à niveaux.

En ce qui concerne notre Commune, trois passages à niveaux (PN) sont concernés. Il s'agit du PN21 situé Rue de Ham, du PN24 situé Rue Caporal Trésignies et du PN25 situé Rue Anne-Croix.

Il est évident que la fermeture pure et simple

n'est pas envisageable sans la mise en place de dispositifs de circulation adaptés à chaque cas.

Le PN 25 sera purement et simplement supprimé, vu la très faible circulation. La Rue Anne-Croix sera donc coupée à cette hauteur et deviendra une voie sans issue de part et d'autre de la voie.

Quant au PN 24 et au PN 21, leur suppression nécessitera la réalisation d'ouvrages d'art au droit de ces derniers (par exemple : une nouvelle

portion de route passant sous la ligne de train). La réalisation de tous les travaux nécessaires sera financée entièrement par Infrabel.

Afin d'expliquer aux habitants toutes ces mesures, Infrabel a organisé une réunion publique d'information le jeudi 24 mars dernier dont le compte-rendu vous sera présenté dans un prochain Rebecq à la Une.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS



L'allongement de la durée de vie est un progrès et une chance pour beaucoup, sans aucun doute, mais peut poser problème lorsque la maladie, le handicap ou la solitude se manifestent. Rester chez soi, en toute autonomie malgré le poids des années, peut donc

parfois devenir difficile.

A Rebecq, nous tenons beaucoup à offrir aux personnes plus âgées ou en perte d'autonomie, un maximum de services variés et utiles pour faciliter leur quotidien et leur permettre de rester le plus longtemps possible chez elles, avant d'envisager un placement en résidence ou une autre alternative.

Par exemple, notre service SOS Dépannages contribue ainsi à aider nos aînés en effectuant, à domicile, de petits travaux de jardin ou d'intérieur. Vous trouverez toutes les explications ci-contre. Surtout n'hésitez pas à faire appel à ce service ou nous contacter pour davantage de renseignements !

Dans un registre plus festif, je suis heureuse de vous annoncer que le CPAS, en collaboration avec le Commune, le Plan de Cohésion Sociale, la Province du Brabant wallon et le Rail Rebecq Rognon, organisera sa deuxième Fête des familles, le 24 avril prochain. Cette journée se veut, comme l'an dernier, un moment de convivialité et d'échanges entre toutes les générations.

Au plaisir de vous y rencontrer, je vous souhaite un printemps radieux !

Sophie KEYMOLEN

LE « SOS-DÉPANNAGE », UN SERVICE POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

Depuis de nombreuses années, le CPAS organise un service qui a pour finalité de faciliter le quotidien des personnes et en particulier de celles et ceux qui vivent certaines fragilités (le handicap, la maladie, les difficultés de se déplacer etc.). Pour ce faire, le CPAS vous propose de réaliser, à votre domicile, certains petits travaux que vous n'arrivez plus à faire vous-même.

Quels travaux ?

- Entretien, réparation et aménagement de votre domicile ;
- Jardinage (la tonte de pelouses, la taille de haies, le désherbage des abords de l'habitation et des cours, le bêchage des jardins et des potagers, le façonnage de bois de chauffage, le ramassage et l'évacuation des déchets et/ou des feuilles et branchages).

Ces travaux doivent être de minime importance et être tels qu'ils pourraient être réalisés par les usagers s'ils avaient l'outillage adéquat, la force et la santé nécessaires. Notre service ne peut se substituer aux professionnels du secteur.

A qui s'adresse ce service ?

N'importe quel citoyen de Rebecq peut y faire appel à condition qu'il réside effectivement sur le territoire de la Commune de Rebecq et qu'il occupe personnellement le bien faisant l'objet d'une demande de l'intervention.

Quel tarif et quelle modalité de paiement ?

L'heure de prestation est facturée 10,00 euros et les fractions d'heure supplémentaire sont comptabilisées au prorata. Cependant, si la prestation commandée n'atteint pas l'heure, il vous sera demandé 10,00 euros. Afin de prendre en compte la situation de tout un chacun, un tarif réduit de 50 % est prévu pour celles et ceux qui disposent du statut BIM correspondant à l'ancien VIPO (c.-à-d réservé aux veufs/veuves, invalides, pensionnés et orphelins).

Les personnes qui souhaitent bénéficier du tarif réduit doivent transmettre, dès la commande, une vignette de mutuelle.

Quel que soit le statut de l'utilisateur, 1,00 euro de l'heure est facturé si un engin à moteur est utilisé. Toute heure entamée est due.

En ce qui concerne les frais de déplacement, 60 centimes d'euros sont facturés par kilomètre parcouru avec un maximum de 6,00 euros. Les prestations sont payables au comptant.

Comment passer commande ?

Les demandes d'intervention se font par téléphone au 067/67 04 59 de 9h00 à 11h45 du lundi au vendredi ou par courriel à l'adresse valerie.stroobants@cpas-rebecq.be.

Nous vous rappelons qu'au vu des conditions météo, de la durée des prestations, il est difficile de prévoir une heure exacte de passage.

RECTIFICATIF : HORAIRES DES PERMANENCES SOCIALES

Sans rendez-vous :

- tous les mardis et vendredis matins de 8h45 à 11h45

- permanences spécifiques sur les questions relatives aux pensions, aux allocations pour les personnes handicapées et au fonds mazout tous les jeudis matins de 8h45 à 11h45

Family Day

★ DIMANCHE 24 AVRIL 2016 ★

11H - 18H

ACTIVITÉS GRATUITES

Le Dimanche 24 avril 2016 se tiendra la « Fête des générations » sur le site du CPAS (rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq).

Au programme de la journée, de nombreuses activités gratuites:

- ▶ 11h05 Atelier prévention des chutes
- ▶ 14h00 Découverte de la harpe
- ▶ 15h15 Lecture de contes pour tous (Restaurant)
- ▶ 16h30 Découverte de la harpe
- ▶ 14h30, 16h00, 17h30 Petit Train RRR

Activités non-stop:

Balades en calèche, espace cirque, châteaux gonflables, vélos comiques, atelier cerf-volant, parcours psychomotricité, grimage, atelier peinture, atelier culinaire, atelier de création bijoux

Bar dès 12h30, possibilité de manger sur place

« PLUS DE MOBILITÉ POUR CEUX QUI EN ONT LE MOINS »

Le CPAS a le plaisir de vous annoncer que, depuis le 1er février de cette année, il participe au financement du service offert par l'asbl « **Mobilité en Brabant wallon** ».

Ce service vise à favoriser les déplacements, sur la Province du Brabant wallon, des personnes à mobilité réduite (qu'elle soit durable ou temporaire), et ce pour un prix très démocratique : 1,90 € pour un déplacement correspondant à 1 ou 2 zones TEC et 3,00 € au-delà (par exemple pour un trajet Rebecq - Jodoigne). Les transports se font de porte-à-porte de 6h30 à 20h00.

Le trajet est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus disposant d'un abonnement TEC et pour les détenteurs de la « carte blanche » (raisons patriotiques notamment).

L'accompagnateur de l'utilisateur à mobilité réduite voyage gratuitement si le handicap de ce dernier le nécessite. Pour ce faire, l'accompagnateur doit préalablement obtenir une carte d'accompagnateur. Les informations relatives aux démarches à accomplir peuvent être obtenues au guichet d'une gare ou sur le site suivant : <http://wikiwiph.awiph.be/index.php/je-me-deplace/je-me-deplace-par-mes-propres-moyens/item/95-carte-accompagnateur-gratuit>). Dans les autres cas, l'accompagnateur paie le même prix que l'utilisateur du service.

Les trajets doivent obligatoirement faire l'objet d'une réservation préalable, le plus tôt possible.

Il se peut que la demande de déplacement excède les capacités du service. Dans ce cas, des critères de priorité sont appliqués en fonction du degré de mobilité de la personne (par exemple les personnes en fauteuil ou nécessitant un appareillage adapté) et du motif du déplacement (un déplacement régulier est prioritaire sur un déplacement occasionnel et un déplacement médical, professionnel ou de formation a la priorité sur un déplacement de loisir).

Le paiement du ticket s'effectue à bord du véhicule.

 FAMILY DAY - FÊTE DES GÉNÉRATIONS

WWW.REBECQ.BE - WWW.BRABANTWALLON.BE



MOBILITÉ : LE POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Lorsqu'une question se pose en matière de mobilité, toute une dynamique se met en place afin d'aboutir à des solutions raisonnables, qui ne reportent pas le problème d'une rue à l'autre, et tiennent compte de l'ensemble des déplacements sur une zone. Les procédures administratives visant à légaliser une mesure en matière de circulation routière sont fastidieuses et très réglementées. Il importe donc que la mesure mise en œuvre soit pertinente et efficace. Lorsque le Collège communal est saisi d'une demande ou lorsqu'une problématique spécifique lui est relayée (vitesse excessive, dangerosité d'un carrefour, souci de stationnement...), il sollicite tout d'abord un rapport de Police. Celui-ci fait état de la situation générale, cherche des points de comparaison, envisage des comptages ou des statistiques, bref essaie de placer la problématique dans une réflexion d'ensemble. Dans certains cas, des réunions publiques sont même organisées avec les riverains, afin d'entendre leurs préoccupations. Ensuite, des propositions se dégagent pour des aménagements spécifiques ou des mesures précises. Celles-ci sont rédigées sous forme de modification du Règlement de Circulation Routière de la Commune et soumises pour approbation au Conseil communal. Après validation par celui-ci, le dossier est soumis à la tutelle de la Région wallonne, et doit être accepté par notre Inspecteur en matière de mobilité avant de pouvoir être mis en œuvre concrètement. Ce n'est qu'après toutes ces étapes que les panneaux matérialisant une mesure peuvent effectivement être placés sur le terrain, souvent de longs mois après le début de la procédure...

A la demande de riverains, le Conseil communal, en séance du 17 février 2016, a adopté les modifications au règlement sur la Police de la circulation routière suivantes :

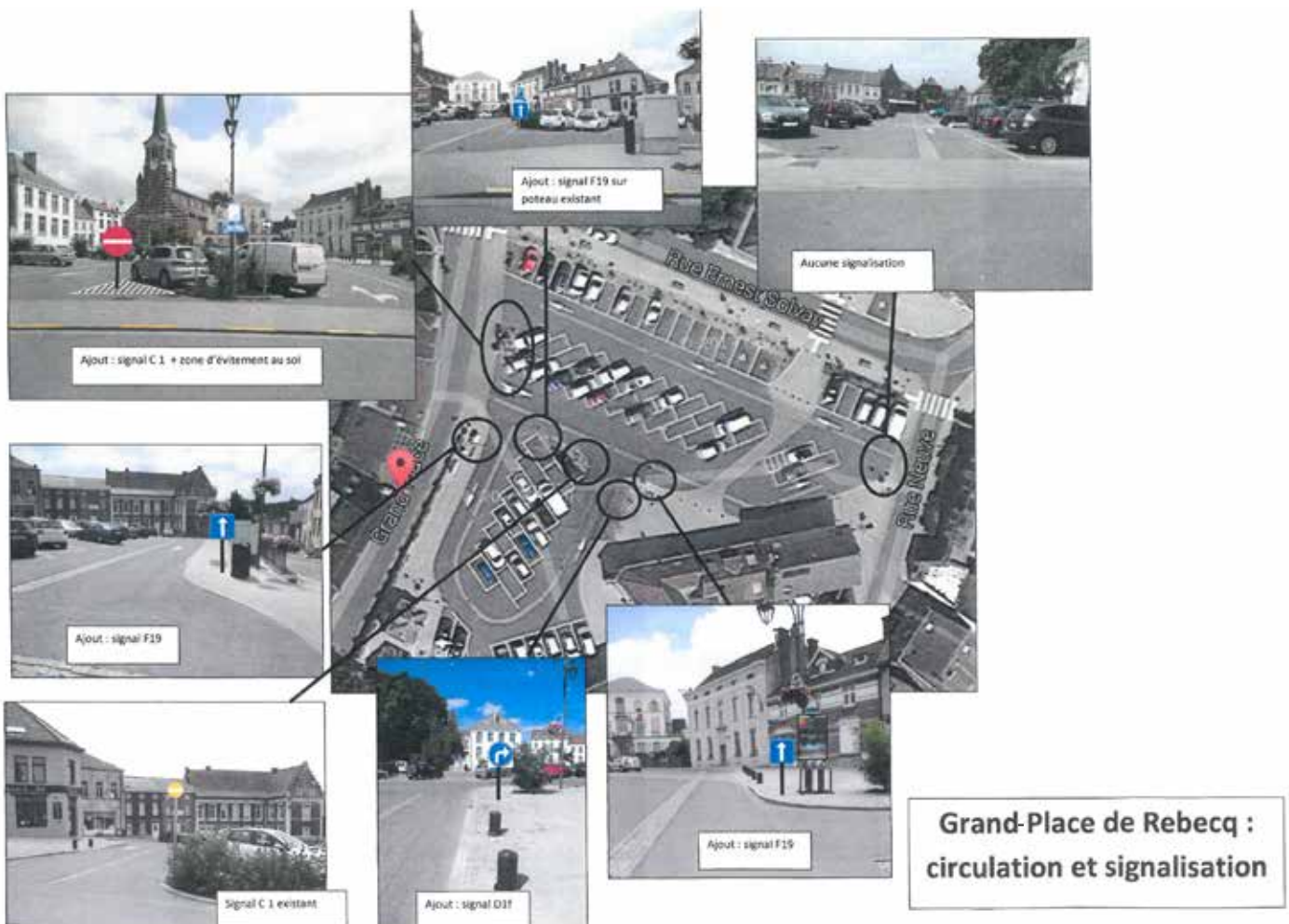
- création d'un emplacement PMR rue Docteur Colson et Chemin du Chenois.
- Par ailleurs, le Collège s'est positionné favorablement sur différentes mesures qui seront prochainement soumises au Conseil communal puis à la Région wallonne :
 - Harmonisation du tonnage sur l'entité de Bierghes (prolongement de la rue Anne-Croix – limité aux 5 T à l'exception de la circulation locale) ;
 - Limitation du tonnage à 7T5, à l'exception de la circulation locale, depuis le chemin Millecamps (N6) ;
 - Création d'emplacements PMR sur le parking du Hall Omnisports ;
 - Création d'un sens de circulation sur le parking de la Grand Place de Rebecq ;

Création d'un passage pour piétons Rue Trieu du Bois ;

Elargissement de la Zone 30 dans le centre de Rebecq.

D'autres dossiers sont également en cours de réflexion. Il s'agit notamment de :

- Route de Quenast/Rue Maréchal Ferrant : Amélioration de la sécurité et réduction de la vitesse ;
- Chemin du Croly : Aménagements de la voirie suite à la création de logements ;
- Rue du Pont : Etude de la vitesse.



TROPHÉE COMMUNE SPORTIVE 2016



Comme l'année dernière, pour célébrer la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles, celle-ci organise le « Trophée Commune sportive ». La Commune de Rebecq y a déjà participé plusieurs fois et a terminé bien classée !

Vous êtes sportif, vous avez envie de représenter votre Commune cette année dans des disciplines telles que la course à pied, la pétanque, le VTT ou encore le mini-foot, la natation, le badminton ou le tennis de table ? Vous préférez accompagner les participants et les encourager ? N'hésitez plus et prenez contact avec le service accueil de la Commune pour vous inscrire !

Les conditions : être âgé d'au moins 18 ans et habiter Rebecq.

Service accueil : 067/28 78 11
ou info@rebecq.be

ECLAIRAGE PUBLIC : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

307 bulletins-réponses (sur les 4.735 exemplaires du Rebecq à la Une distribué en toutes boîtes en janvier) ont été déposés à l'Administration communale, soit 6,5 %, taux de participation permettant la validation de la consultation citoyenne.

Résultat :

NON : 169 bulletins, soit 55 %

OUI : 138 bulletins, soit 45 %

Dans le respect du choix majoritairement exprimé, le test de coupure de l'éclairage public ne sera donc pas effectué.

Nos réponses aux avis exprimés à l'occasion de cette enquête seront publiées dans le Rebecq à la Une du mois de juin.

Merci à celles et ceux ayant répondu à notre démarche de participation citoyenne !

CONCOURS « REBEQC EN FLEURS »

5 CATEGORIES !

Rebecq est une bien jolie Commune, où il fait bon vivre. Notre village sera encore bien plus attrayant dès le printemps, lorsque bourgeons et fleurs commenceront d'éclorer dans nos jardins et au bord de nos routes. Pour participer à l'embellissement de nos maisons, l'Administration communale vous propose son Concours « Rebecq en fleurs » dans sa nouvelle formule afin que chacun puisse y trouver la catégorie lui correspondant le mieux. La remise des prix aura lieu en septembre lors d'une réception à laquelle chaque participant sera invité pour recevoir un cadeau et peut-être un prix !

Catégories

Façade maison de rangée : Quelques fleurs dans une jardinière, il suffit de peu de choses pour faire d'une simple façade une entrée accueillante et sympathique.

Façade avec jardinet à l'avant : Une jardinière à la fenêtre, une suspension, des pots sur la devanture, quelques fleurs dans le jardinet, juste de quoi égayer le quartier.

Maison 3 ou 4 façades avec jardinet à l'avant : La décoration de la façade ainsi que du jardinet visible depuis la voie publique seront pris en considération lors du passage du jury.

Jardin fleuri : Votre jardin est situé à l'arrière de votre habitation ? Pas de problème ! Choisissez cette catégorie pour montrer au jury le fleurissement de votre jardin ou l'agencement de votre potager.

Jardin au naturel : La nature à l'état pur : pas d'utilisation de pesticides, utilisation d'espèces indigènes et mellifères, culture biologique, compostage, respect de la faune et de la flore.

Vous trouverez au verso le bulletin d'inscription à compléter et à nous renvoyer avant le 30 juin.

BROCANTE BRADERIE DIMANCHE 26 JUIN 2016 DE 8H À 18H

La traditionnelle brocante d'été de Rebecq aura lieu le dimanche 26 juin 2016.

Le prix reste inchangé: pour les Rebecquois 6 € pour ± 3m, pour les extérieurs 12 € pour ± 3m.

Infos : 067/28.78.11

« A LA DÉCOUVERTE DES SAVOIR-FAIRE REBECQUOIS »

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR L'ARCAL (L'ASSOCIATION REBECQUOISE DES COMMERÇANTS ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES).

Rebecq, votre village, regorge de personnes, d'entreprises ayant des métiers dont nous avons régulièrement besoin dans notre vie quotidienne, pour des travaux, pour nos loisirs mais également pour notre développement personnel, familial ou professionnel.

L'ARCAL vous propose une journée pour découvrir ces savoir-faire locaux, et d'accéder à ces richesses par un « circuit court ».

Des commerçants, artisans et indépendants vous proposeront de discuter de vive voix de

leur métier et seront à l'écoute de vos attentes et de vos besoins. Ils vous offriront, selon le cas : conseils avisés et gratuits, possibilité de prendre rendez-vous, distribution de bons d'achats ou d'avantages lors de vos prochains achats à Rebecq. Pour les commerçants, artisans et professions libérales, c'est également l'occasion d'agrandir son réseau de relations professionnelles. Un dimanche rempli de bonne humeur et de solutions productives pour tous.

En toute simplicité, autour d'un verre de l'amitié et avec quelques activités pour les enfants,

nous vous accueillerons, vous les familles rebecquoises, vous les acteurs économiques de notre village à cette première Foire Commerciale.

Dimanche 17 avril de 10h à 17h

Salle Communale de Quenast

ENTREE LIBRE

Vous désirez nous rejoindre comme exposant ! Envoyez un e-mail info@larc.be ou contactez un des membres de l'association dont vous trouverez les coordonnées sur le site www.larc.be. Rejoignez-nous sur Facebook!



CONCOURS « REBECQ EN FLEURS »

À renvoyer avant le 30 juin 2016

à l'Administration communale – Rue Docteur Colson 1 – 1430 REBECQ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Participera (ont) au Concours « Rebecq en fleurs » 2016 dans la catégorie suivante :

Façade maison de rangée

Maison 3 ou 4 façades
avec jardinet à l'avant

Jardin fleuri

Façade avec jardinet à l'avant

Jardin au naturel

(veuillez cocher la catégorie sélectionnée)

LA RÉGIE TECHNIQUE TRAVAILLE POUR VOUS :

- Réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à la salle de Quenast,



- Entretien des sentiers communaux sur plus de 8 km : Tailles des haies et branchages et débroussaillage des chemins.



- Affaissement rue Haute Franchise : Réparation de la fuite et réfection des trottoirs.



- Rénovation et réaménagement de la salle polyvalente de la Gare à Rebecq : redistribution de la salle et création d'une nouvelle cuisine,



- Création d'un local d'appoint pour ateliers divers à l'école du Montgras : traitement contre l'humidité + rafraîchissement,



Travaux en cours et à venir :

- Réaménagement des parterres et déplacement des pelouses de dispersion au cimetière de Quenast.



- Entretien des parcs : tailles des haies et élagages d'arbres.



- Début des travaux de renouvellement des conduits d'eaux et de gaz et réfection de la voirie à la rue de l'École et de la Station,



- Réfection de la rampe d'accès au boulodrome, réfection de trottoirs rue du Pont, de la Station et rue Crollies



MISE EN CONFORMITÉ ET RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE D'ARENBERG

Vous avez sans doute aperçu l'énorme grue qui surplombe les rives de la Senne au cœur du village de Rebecq. Elle marque le début des travaux d'extension et de rénovation de la Maison de Repos, la Résidence d'Arenberg, dont la première pierre a été posée solennellement en février dernier en présence de Maxime Prévot, Ministre wallon des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine et de Tanguy Stuckens, Député Provincial.

Ce projet date de 2008, le rapport d'inspection de la Région wallonne constatant la non-conformité de la Maison de repos au niveau de la parité des chambres à 2 lits par rapport aux chambres à 1 lit.

A cette parité, nous avons préféré opter pour **100 % de chambres individuelles** afin d'offrir plus de confort et d'intimité à nos résidents et solutionner des cohabitations parfois difficiles entre certains.

Un grand projet de rénovation et d'extension est donc mis à l'étude.

Plusieurs pistes sont envisagées, notamment les travaux en PPP (Partenariat Public Privé), finalement abandonnées au profit d'un marché classique de travaux.

Le projet reçoit très tôt le **soutien de la Région wallonne**, permettant d'assurer une grande partie du financement. **La Province du Brabant wallon** viendra ensuite également apporter son soutien financier.

Après quelques péripéties administratives le CPAS notifie, le 6 septembre 2013, l'attribution du marché de services au Bureau d'études ETAU qui réalisera les plans définitifs.

Le marché public de travaux est, lui, attribué le 27 mai 2017 pour 4.923.885,55 € TVAC à la société Interconstruct, qui débute les travaux le 28 septembre dernier.

D'une durée estimée à 3 ans, l'entièreté des travaux d'agrandissement et de rénovation devraient être terminés fin 2018.

Les travaux seront financés par :

- des subsides de la Région wallonne pour 1.618.250 €
- des subsides de la Province du Brabant wallon pour 285.000 €
- la vente de terres agricoles appartenant au CPAS pour 2.012.305,70 €
- Un emprunt pour le solde restant

Les travaux permettront d'obtenir 100 chambres, soit :

- 85 chambres individuelles (4 places supplémentaires par rapport à la situation actuelle)
- 15 lits court-séjours en chambres individuelles (durée de maximum 3 mois)





SOPHIE KEYMOLEN PRÉSIDENTE DU C.P.A.S.

QUELQUES QUESTIONS...

Outre la rénovation et l'extension, quelles sont les améliorations prévues pour les résidents ?

Elles sont nombreuses. On trouvera notamment de nouveaux espaces séjours dédiés à chaque aile et un vrai « coeur de vie » au centre de toutes les ailes qui contiendront les chambres personnelles des résidents. Il y aura des petits salons en fin d'aile, avec des baies vitrées donnant sur l'extérieur. Les chambres individuelles seront équipées de douches, de manière à favoriser l'autonomie et l'intimité pour la toilette.

Comment concilier un chantier de cette envergure avec les impératifs de la vie quotidienne des résidents ?

Que ce soit dans le nouvel aménagement ou dans le phasage des travaux, à chaque étape, nous sommes attentifs au bien-être des résidents. Par exemple, pour l'instant, les fenêtres de la salle de kiné sont obstruées, mais elle est toujours utilisable. Une fois qu'elle ne sera plus accessible, on transférera les activités vers la véranda. La salle d'ergothérapie restera quant à elle ouverte pour les activités. Il y aura indéniablement des nuisances au fil de la progression des travaux mais nous allons essayer de les minimiser le plus possible. Deux moments plus difficiles seront le remplacement des ascenseurs et le transfert des résidents des zones à rénover vers la nouvelle aile, lorsque celle-ci sera ouverte. Mais tout cela, bien entendu, pour un mieux !

ACTIONS DE PRÉVENTION RELATIVES AUX MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (MST)



Tout a commencé avec la visite d'Esther, une habitante de la Commune qui a proposé au service de cohésion sociale de réfléchir à la mise sur pied d'actions de sensibilisation aux MST. En effet, Esther a participé dans le passé à ce type d'actions lorsqu'elle habitait en Hollande et elle

souhaitait mettre son expérience au profit de notre Commune.

Elle a dès lors pris contact avec la Plateforme prévention Sida de Bruxelles qui a organisé une formation à destination de tous les opérateurs concernés par le sujet, à savoir la Maison de jeunes, le service social du CPAS, l'AMO Plan J (service d'aide aux jeunes) et le Centre culturel.

Ce groupe de travail s'est alors penché sur des actions concrètes à réaliser et le choix s'est porté vers l'organisation d'une exposition qui traite de la manière de vivre avec le virus du Sida. Cette exposition s'est déroulée au sein du hall de l'Administration communale pendant la semaine du 1^{er} décembre qui correspond à la journée mondiale de lutte contre le Sida. Outre des panneaux informatifs et une vidéo, des préservatifs ont été distribués aux visiteurs.

Le groupe de travail a aussi décidé de mettre facilement à disposition des habitants des préservatifs et pour cela, des paniers sont en libre-service à la Maison de jeunes et au service social du CPAS. Afin de s'en procurer en dehors de ces services et à n'importe quelle heure, la pharmacie Brenard, située rue Docteur Colson 36, a aménagé un distributeur automatique qui propose notamment des petites boîtes de **préservatifs à prix démocratique**. Vous pouvez bien entendu toujours vous en procurer en journée dans les grandes surfaces, pharmacies ou centres de planning familial. **Pour lutter contre la propagation du Sida et des MST, continuons à mettre un préservatif et en cas de doute, pensons au dépistage qui permet une prise en charge rapide !**

Plus d'infos sur le sujet : <http://preventionsida.org/>

A VOS BÊCHES, LE PRINTEMPS EST BIENTÔT DE RETOUR !

TOUS ENSEMBLE POUR LE TÉLÉVIE



Comme chaque année, afin de soutenir la recherche dans la lutte contre le cancer, la Commune et la Maison de jeunes proposent une

journée festive, qui commence par un petit-déjeuner et qui sera suivi d'activités pour petits et grands, telles que château gonflable, jeux en bois, prestations musicales en live, le tout agrémenté d'un bar et d'une petite restauration.

Quand ? le dimanche 10 avril 2016

Où ? A la salle du Petit Moulin à partir de 8h30 pour le petit déjeuner

Contact et réservation : pcs@rebecq.be ou 0472/02.70.70



Les oiseaux chantent, et les bourgeons sont impatients de sortir... Vous aussi d'ailleurs !

Vous n'avez pas de jardin ni de potager, pas de souci et pas d'excuse. La belle saison reprend au potager collectif situé au sein du Clos des Augustines. L'esprit y est comme son nom l'indique communautaire et basé sur des notions positives de rencontre, de solidarité et de partage. Pour cela, nous avons néanmoins besoin de votre énergie et de votre enthousiasme. Venez donc nous rejoindre dans cette belle aventure en fonction de vos possibilités, seul, en famille ou avec des amis...

Infos : Benjamin Hocquet pcs@rebecq.be ou 067/287.858



LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS CRÉE LE BUZZ ENERGIE !

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) de Rebecq a organisé, le lundi 15 février, au sein des classes primaires de toutes les écoles de la commune, **une journée « économie d'énergie »**. Concrètement, cela signifie : diminuer le chauffage d'1°, porter un gros pull et éteindre la lumière au maximum.

L'énergie et l'environnement sont deux thèmes qui touchent particulièrement les jeunes et que le Conseil Communal des Enfants a voulu relayer de manière originale. Accompagnés

du plombier de la Commune et du tuteur en énergie des CPAS de l'Ouest du Brabant wallon, **les jeunes conseillers ont donc sillonné les classes pour sensibiliser les élèves et les inciter à faire passer le message auprès de leurs parents**. Ils joueront ainsi ce rôle d'ambassadeurs en appliquant chez eux ce qu'ils auront appris à l'école. Le fonctionnement d'une chaudière, l'importance d'un thermostat, autant d'apprentissages que le Conseil Communal des Enfants a diffusés, avec d'autres petits conseils simples mais efficaces : bien fermer les portes

derrière soi, éviter de laisser la lumière allumée, diminuer la température d'une pièce de 1° seulement...

Comme l'explique Tiziano Fulco, âgé de 11 ans et membre du CCE, « *c'est un geste facile à faire et qui ne coûte rien. J'en ai parlé à mes parents qui ont diminué le chauffage et qui font beaucoup plus attention maintenant. Faire partie du Conseil des enfants me plaît beaucoup et j'ai envie de continuer. Surtout que nos idées deviennent concrètes. C'est très motivant.* »

Ilario

Noa

Tiziano

Marie



DÉLIBÈRE-TOI !

Traditionnellement, la fin de l'année scolaire dans l'enseignement secondaire reste une zone d'entre-deux, où les enseignants sont occupés à délibérer. Cette période de "jours blancs" peut être particulièrement vide de sens pour de nombreux élèves.

Le projet « Délibère-Toi ! » a pour ambition de proposer un événement positif et participatif

durant la période des délibérations de juin. **Durant dix jours, entre le 20 et le 30 juin, sont proposées 3000 actions citoyennes dans toute la Province du Brabant wallon ainsi qu'un festival culturel.**

L'objectif est de permettre aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquiescer des compétences et de découvrir le monde associatif local.

Pourquoi « citoyen » ? Parce que ce sera l'occasion pour les jeunes de donner un peu de leur temps et de leur énergie au service

d'autrui et de devenir, dans leur région, des acteurs responsables et solidaires. Ce sera une opportunité de faire de nouvelles rencontres, de participer à un projet qui les interpelle, de découvrir d'autres domaines de la vie active, d'y contribuer et ainsi de développer une conscience et des comportements citoyens.

Les actions citoyennes, entièrement gratuites, s'adressent à TOUS les jeunes de 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème secondaire.

La Commune de Rebecq propose notamment à des jeunes de passer le BEPS (Brevet Européen de Premier Secours) et de suivre les cours afin de passer le permis de conduire théorique.

Toutes les informations relatives aux actions citoyennes proposées, aux inscriptions, et à ce projet s'effectuent via un site internet prévu à cet effet : www.deliberetoi.be.

**UN FESTIVAL &
3000 ACTIONS CITOYENNES
DURANT LES DÉLIBÉRATIONS DE JUIN
DANS TOUT LE BRABANT WALLON**

TRIBUNE POLITIQUE

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques représentés au Conseil communal.

Les modalités pratiques sont les suivantes:

les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique «Tribune politique thématique»;

les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;

chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;

l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Au niveau économique, la Commune de Rebecq se caractérise par la présence des Carrières de Quenast et Bierghes, de la Brasserie Lefebvre qui connaît depuis de nombreuses années un développement important mais également par la présence de nombreuses exploitations agricoles actives, elles sont encore 54 aujourd'hui sur notre territoire. Toutes ces entreprises sont importantes pour notre Commune mais génèrent parfois des contraintes, notamment pour les riverains. Nous restons donc attentifs et travaillons à trouver le juste équilibre entre l'intérêt économique, les impératifs du secteur d'activités et le cadre de vie des riverains.

A côté de ces entreprises, on retrouve également quelques entreprises de petite taille ou de taille moyenne, des petits indépendants et des commerces de proximité.

Une commune ne dispose malheureusement que de peu de leviers pour faciliter le développement économique sur son territoire mais nous essayons cependant d'agir avec les moyens à notre disposition. Ainsi, dans le cadre du Schéma de Structure, nous avons prévu la création à moyen terme de 2 zones d'activités économiques mixtes (ZAEM), une au niveau de la N6 à laquelle nous travaillons en collaboration avec l'IBW et une seconde au niveau de la N7.

En ce qui concerne le développement des commerces de proximité et professions libérales, nous essayons dans le cadre de nos projets de revitalisation des centres et d'aménagement des espaces publics (Grand'Place de Quenast, ancienne Maison communale, zone bleue dans le centre...) d'intégrer cet élément dans la réflexion et de créer un cadre favorable au développement de ce type d'activités.

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick,
Nathalie, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.
www.actioncommunalerebecq.be



En ces temps de crise, le développement économique est un défi que chaque commune tente de relever au mieux, selon son environnement.

Notre démarche fut d'abord d'améliorer l'accès à nos commerces de proximité en favorisant la rotation sur les emplacements de parking, nombreux et gratuits au centre de nos villages.

La publication des coordonnées de nos commerces et artisans locaux sur le site de la commune vous permet de trouver les spécialistes que vous recherchez. Nos nouveaux commerces sont publiés dans le « Rebecq à la Une » dès réception de l'information.

La sécurité des commerces étant un paramètre important de leurs activités, la pose annoncée de caméras de surveillance dans le centre de nos villages sera un élément positif !

Depuis mai 2015 l'Arcal, la nouvelle association des commerçants de Rebecq, créée avec notre soutien, vise à fédérer les énergies et mieux faire connaître et valoriser leurs talents et services.

Plusieurs moyennes entreprises, telles la brasserie, la meunerie, les carrières, ou nos agriculteurs participent aussi au développement économique de notre commune et au maintien d'emplois de proximité.

Afin d'accroître l'attrait économique de votre commune, et comme le souligne notre schéma de structure, nous avons initié des contacts avec l'IBW en vue de la création d'une zone d'activités économiques mixtes, chaussée de Mons à Quenast. Il ne s'agira pas d'y implanter un centre commercial mais d'un emplacement où petites et moyennes entreprises pourront s'installer et ainsi créer de l'emploi de proximité.

Osons espérer un développement économique facteur de bien-être social !

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe
www.mrrebecq.be

THÈME CHOISI PAR LE CONSEIL COMMUNAL : «LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À REBECQ»

Ces textes/articles:

ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;

ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en

matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);

être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



RE
Nouveau

Acteurs de premier plan afin de fournir aux citoyens et aux entreprises un équipement de qualité, les communes consacrent chaque année des moyens énormes dans des domaines aussi essentiels que variés (voirie, sport, culture, enseignement, logement).

Les communes sont aussi d'importants acteurs économiques marchands (intercommunales, cablo-distributeurs, régies commerciales etc.), pourvoyeurs de service et même des actionnaires de sociétés privées. La plupart des communes cherchent à attirer chez elles des zones d'activité économique et commerciale. La concurrence qu'elles se livrent dans la poursuite de cet objectif conduit bien souvent à ne pas rencontrer la demande des investisseurs potentiels.

La présence d'activités économiques impose aux communes de gérer des infrastructures coûteuses. Le coût du développement économique est nettement supérieur au coût entraîné par le développement résidentiel.

Sur base de ces constats, on peut se poser les questions suivantes :

Les communes ont-elles les moyens et les atouts pour assurer un développement économique sur leur territoire ?

Les finances communales sont-elles suffisantes pour baliser les objectifs voulus ?

Comment assurer la participation citoyenne dans les choix économiques ? Les citoyens résidents sont-ils les seuls concernés ou aussi ceux qui y travaillent ?

Les mandataires communaux doivent avoir tous ces points à l'esprit. La création d'emploi étant un but primordial, rien ne doit empêcher tout projet visant à cet objectif !

A Rebecq, nous devons défendre le commerce et l'industrie en favorisant le 'vivre ensemble' avec les citoyens mais aussi essayer de créer de petites zones d'activité comme cela s'est déjà fait à la Chaussée de Mons.

Marino, Jean-Lou, André, Manu, Martine, Micheline, Paul, Sylviane, Marie-Thérèse, Alain, Julie & Arnaud

www.re-nouveau.eu



ecolo

La relocalisation de l'économie n'est pas une utopie.

Economie de partage, économie participative, circuit court, entreprise d'application... Ces modèles économiques sont autant d'outils que peuvent saisir les entrepreneurs ou les citoyens pour proposer et concevoir une manière de produire ou de consommer de façon plus ouverte, plus durable et plus respectueuse de l'humain et de la planète. Il est possible de donner un nouveau sens à une économie dépassant la capitalisation et la mondialisation brutale. Ces initiatives humanistes n'excluent pas la rentabilité et la cohésion avec notre société. La ferme du Tambourin à Rebecq, « Les deux choux de table » à Quenast sont des actions locales porteuses permettant de répondre à des besoins alimentaires. Mais d'autres aspects de notre vie nécessitent un changement radical : la mobilité, le service à la personne, l'énergie... Ces constats nous poussent à insister sur l'importance des commerces de proximité, particulièrement dans nos villages. D'autres exemples concrets ? La culture du chanvre et sa transformation en matériaux d'isolation dans la zone d'activité à créer sur la chaussée de Mons ou la chaussée Maieur Habils (particulièrement viables grâce aux primes), la création d'un hall couvert sur la place de Quenast (création d'un marché de circuit court), le soutien aux initiatives citoyennes telles les donneries ou tout type de peer-to-peer... Nous voulons le faire avec vous et avec tous les acteurs qui aujourd'hui bougent, innovent, sortent du cadre avec pertinence ! N'hésitez donc pas à nous contacter.

Philippe Crampagne, Christian Mahy

Pour la locale Ecolo de Rebecq

www.ecolo.rebecq.be

<https://www.facebook.com/ecolo.rebecq>

DERNIÈRE MINUTE

MAMANS ET MAMIES À L'HONNEUR



À l'occasion de la Fête des Mères, Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) donne rendez-vous aux mamans et mamies à l'ancienne gare de Rebecq le 07 mai 2016 à 13h30 pour un départ à 14h précises ! Une balade avec le Petit Train du Bonheur (RRR) leur sera offerte.

Après une petite pause à Rognon, retour et arrêt au Bloc U où une consommation leur sera servie pendant un intermède musical et fleuri ! Les enfants, papas et papys sont les bienvenus ! Retour à +/- 16h30.

Inscriptions avant le 03 mai au 067/63.82.79 ou 0478/793.290

EBW - APPEL AUX COMMERÇANTS DU BW POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE.

L'EBW (Energie Brabant wallon - filiale de SEDIFIN) est une structure développée par les pouvoirs locaux du Brabant wallon dans le but de promouvoir le développement durable au sein de la Province. Elle est active dans le secteur des énergies renouvelables et de la réduction des consommations énergétiques. Récemment, elle a décidé de lancer un appel à projets auprès des commerçants en vue de réduire leur consommation électrique liée à l'éclairage des lieux de vente et a souhaité que la commune relaie cette information.

L'EBW propose aux commerçants :

- une aide technique pour examiner l'installation d'éclairage actuelle
- une aide financière de 50% pour la réalisation de l'audit énergétique si l'investissement est réalisé. Les 50% restants sont financés par des subsides régionaux.
- une aide financière à l'investissement

Par-là, elle entend soutenir les commerçants locaux en réduisant leurs frais et coûts récurrents et insiste sur le fait qu'un éclairage adapté permet une meilleure vente.

Intéressés par cet appel à projet ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'EBW, Place Henri Berger, 13 à 1300 Wavre – tél : 010/24.44.08 – info@energiebw.be – site Internet : www.energiebw.be

MOBIMED – APPEL À VOLONTAIRES

Le 1er juillet 2015, un projet pilote de mobilité citoyenne a vu le jour dans toute la zone ouest du Brabant wallon (Tubize, Rebecq, Braine-le-Château et Ittre). Ce projet, baptisé « MOBIMED » est une initiative des médecins généralistes de Tubize-Rebecq, qui bénéficie du soutien des quatre bourgmestres en accord avec la Zone de Police Ouest du Brabant wallon.

De quoi s'agit-il ?

Ce projet pilote vise à améliorer la qualité et la rapidité de prise en charge des citoyens dont l'état de santé nécessite des soins à domicile. Les professionnels de la santé mettent en moyenne près de dix minutes à trouver une place de parking. Imaginez ce que cela représente pour une seule journée de visite de dix patients. Concrètement, **chaque citoyen ou entreprise qui le souhaite, peut autoriser un médecin à stationner son véhicule (uniquement durant une prestation de soins) sur une devanture de garage ou un emplacement privé.**

Tout citoyen solidaire du projet, et qui souhaite contribuer à la qualité et à la rapidité des soins, est invité à se signaler soit à son médecin traitant, soit au secrétariat des médecins de Tubize-Rebecq umgr@skynet.be, soit via le 0473/27.17.45. Le projet repose sur une base volontaire et tout participant peut se désinscrire librement.

Le citoyen partenaire du projet MOBIMED reçoit un autocollant P+ (12cmx12cm) à apposer sur l'emplacement prêté. Les services de Police seront informés de la liste des emplacements partenaires du projet. Pour pouvoir valablement stationner sur l'emplacement, le médecin doit apposer à son pare-brise une plaquette MOBIMED qui mentionne le numéro de téléphone où vous pouvez le joindre si vous avez impérativement besoin qu'il déplace son véhicule pendant sa prestation de soins. Celle-ci dure rarement plus de 20 à 25 minutes. Si le projet-pilote s'avère une réussite, l'initiative pourrait ultérieurement être proposée à d'autres services de soins à domicile (infirmières, kinésithérapeutes).

FÊTE DE L'ORTIE

Le dimanche 1er mai 2016 aura lieu la 4ème édition de la Fête de l'Ortie de Rebecq, organisée avec la complicité des Guides Compositeurs et du PCDN de Rebecq. Au programme : balades découverte des plantes sauvages comestibles, atelier cuisine sauvage, ateliers créatifs et animations pour enfants, fabrication de nichoirs et d'hôtels à insectes, démonstrations de compostage et de purins de plantes, librairie spécialisée,



bourse aux semences,...

Les activités de la Fête de l'Ortie auront lieu de 10h à 18h au Chemin Hurtebize, 3 à 1430 Rebecq.

Entrée gratuite (sauf Atelier «Cuisine Buissonnière» 50 € uniquement sur réservation)

En marge de la Fête, à 7h du matin, une balade à l'écoute des chants d'oiseaux guidée par un ornithologue et suivie d'un petit déjeuner nature est prévue (sous réserve). Le rendez-vous est donné au plateau de l'Ancienne gare de Rebecq, 82 rue du Pont.

Infos : Joël Scuttenaire 02/344.80.22

10ÈME COLLECTE DE VÉLOS

Vos enfants ont grandi et vous ne savez quoi faire de leurs anciens vélos? Votre vélo « rouille » dans votre garage depuis des années et vous ne comptez plus l'utiliser ? Offrez-lui une 2ème vie !



Ce samedi 23 avril 2016, les Intercommunales wallonnes de gestion des déchets (dont l'IBW pour le Brabant wallon) organisent leur 10ème collecte de vélos dans l'ensemble de leurs parcs à conteneurs.

Ces vélos seront remis à différents partenaires : ateliers vélos, « ressourceries », magasins de seconde main, associations communales à finalité sociale, etc.

Le message que nous souhaitons faire passer est simple : avant de jeter, pensez à réutiliser !

ÉTAT CIVIL

19

ILS SONT ARRIVÉS EN DÉCEMBRE (SUITE),



Ilyas OUKAS, né le 28 décembre, chez Ihsan Zerrari et Brahim Ouakas

EN JANVIER,

Bene ABATE NDONGO ESSOMBA, né le 5 janvier, chez Judith Ndongo Essomba et Jean Abate



Aymeric VANHEMELRYCK, né le 6 janvier, chez Samantha Vanhemelryck

Raphael VAN DOOREN RUHAUD, né le 10 janvier, chez Jessica Ruhaud et Luis Van Dooren



Nathan DE CANCK JANSSENS, né le 19 janvier, chez Lise Janssens et Jeremy De Canck

Leandro FERNANDEZ PINTADO, né le 29 janvier, chez Letizia Dolcemascolo et José-Maria Fernandez Pintado

Ella KEMPNER, née le 30 janvier, chez Gaëlle Christiaens et Manuel Kempner

EN FÉVRIER,

Beau VERMEIR, né le 4 février, chez Karima Yaya et Kevin Vermeir



Léa FRAAS, née le 4 février, chez Lara Cozzolongo et David Fraas

Livio PIERART, né le 4 février, chez Aurelie Petruzzo et Aurélien Pierart

Axelle DEFRUIT, née le 12 février, chez Wendy Amerijckx et Jenatan Defruit

Emilio GHEBREHANNES, né le 17 février, chez Filippia Kipriotis et Samuel Ghebrehannes

Mattia FERRARO, née le 18 février, chez Paola Vaianella et Sebastiano Ferraro

Maé BESSELING, née le 19 février, chez Ravi Katara et David Besseling



Clémence LEEMANS, née le 23 février, chez Elodie Pavot et Cédric Leemans

ILS SE SONT MARIÉS EN JANVIER,

Le 23, Béatrice Leclercq et David Ameye

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN DÉCEMBRE,

Julia Roosens, Jeanine Peeterbroek, Maria De Marrez, Eugenio Giandon, Yvonne Alsteen, Carl De Voeght, René Mayné, Willy Vanderschueren, André Degouys.

EN JANVIER,

Leo Onkelinx, Monique Lemaire, Yvan Fontignies, Willy Deleu, Gilbert Thibaut, Bachir Mamoun, Jules Vincke, André Moreau, Philippe Carlini, Roger Trésignies, Alessandro Cerato, Maria Van Der Zypen, Joseph Thiry, Adelson Rivière.

EN FÉVRIER,

Vittor Bravin, Marie-Paule Dejardin, Lisette Derycke.

CONCERTO À 5 EUROS RENDEZ-VOUS LE 25 JUIN !



Le festival de musique à prix démocratique « Concerto à 5 euros » est de retour. En effet, La 12ème édition se déroulera le samedi 25 juin 2016 à l'ancienne gare de Rebecq, organisée par la Maison des jeunes. Pour rappel, cet événement se veut éclectique, familial et accessible à toutes les bourses (entrée à 5 euros

et gratuité pour les moins de 10 ans).

Au programme de cette édition : Grand George (variété), Disiz (rap français), from Kissing (électro pop rock), Romano Nervoso (rock belgo-italien), Mister Cover (cover), ainsi que de nombreux groupes locaux.

En parallèle aux concerts, on pourra assister tout au long de la soirée à une démonstration de kickers par un ancien champion du monde et participer à des activités ludiques qui sont proposées dans des stands de prévention sexuelle. De plus, les plus petits pourront compter sur la présence d'un clown pour les amuser.

Edito

Dans le numéro précédent, nous avons eu le plaisir de vous présenter le programme de la saison 2016: force est de constater que vous avez été nombreux à répondre présents aux différentes activités qui vous étaient proposées en ce début d'année, soyez en remerciés ! Ainsi, la troupe de Scène sur Senne a rassemblé près de 400 spectateurs au cours de ses 3 représentations, vous étiez près de 300 à assister au vernissage de l'exposition Ombilical et plus de 80 à venir la visiter durant le premier week-end.

Le spectacle « Dans le ventre » ainsi que la conférence organisée dans le cadre du projet relatif à l'univers carcéral ont, eux aussi, connu un beau succès ! Et nos, désormais, classiques Ciné Junior, Bal costumé des enfants et thé dansant ont vu leur taux de fréquentation augmenter de façon significative en ce mois de février. Ce succès et vos commentaires positifs nous font un immense plaisir ! Merci également pour votre importante participation à notre concours d'acrostiches (d'ailleurs prolongé jusque fin mars) !

Comme vous pourrez l'apprécier dans les lignes qui suivent, le programme des semaines et des mois à venir est lui aussi riche et varié, je vous invite à le découvrir et à en parler autour de vous. Comme on le dit, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

J'épinglerai, au mois d'avril, le Théât'wallon et l'exposition Wilkytea au Moulin, celle-ci qui sera accompagné d'un stage de street art auprès des jeunes de la MJ, le retour de l'humour en mai avec le spectacle de Laura Laune et le projet « Kunsten bo(!)s des arts », ... Je m'arrête là et vous laisse à votre lecture et à vos agendas pour y inscrire nos activités !



Patricia VENTURELLI,
Présidente du Centre Culturel

Théâtre



« Cimes » par les Zerkiens

> 27.03, 16h – Salle communale de Quenast. PAF : 5€. Un géant vivait tranquille parmi

ses montagnes, bienheureux d'appartenir à ce paysage paisible et glacé. Mais un jour vinrent s'installer un Roi, sa fille, son château et toute sa cour. Il va sans dire que la tranquillité de l'un et l'autorité de l'autre ne firent pas bon ménage : après quelques vaines batailles ourdies par le Roi trop pré-somptueux, chacun finit par se retirer derrière ses remparts de roc ou de pierre. Cependant, la petite princesse, malgré les interdictions de son père, s'extirpa du château et s'en alla se promener dans les monts. Dès 4 ans.



NOUVEAU ! Ciné 80's at the movies

« L'histoire sans fin »

> 10.04, 16h - Salle communale de Quenast. PAF : 4€. RESERVATIONS SOUHAITEES

Bastien, dix ans, est un passionné de romans d'aventures. Un jour, il dérobe un ouvrage merveilleux peuplé d'extraordinaires créatures. Il s'enfonça fébrilement dans l'univers fantastique de ce livre qui le fascine ...

Ciné Club Junior

«Le petit prince »

> 13.04, 14h30 – Salle communale de Quenast. PAF 2€

C'est l'histoire d'une histoire. C'est l'histoire d'une petite fille, intrépide et curieuse, qui vit dans un monde d'adultes. C'est l'histoire d'un aviateur, excentrique et facétieux, qui n'a jamais vraiment grandi. C'est l'histoire du Petit Prince qui va les réunir dans une aventure extraordinaire.



Thé dansant avec les Blues Boys

> 14.04, 13h30 – Salle communale de Quenast.

PAF 4€, tarte et café compris

Exposition

«Wilkytea»

> Du 15.04 (vernissage 19h30) au 15.05 Moulin d'Arenberg. Entrée libre

Wilkytea, Wilkie Vanderelst, artiste belge né en 1980. Artiste complet, il exprime son art avec divers matériaux tout en gardant une homogénéité générale. Peinture, photo, céramique, 3 disciplines acquises au fil du temps par l'artiste. Il étudie les arts plastiques dans une école artistique à St-Gilles durant 7 ans. C'est lors de ses études qu'il fait la découverte



du monde du graffiti. Cette discipline lui permet d'exploiter une palette de possibilités, ainsi qu'une liberté d'expression dans divers domaines. Il crée aussi bien sur toile que sur mur, mais également sur photo en appliquant la discipline du Light Graff. Céramiste depuis l'âge de 7 ans mais également professeur de céramique depuis près de 3 ans, il crée et mixe les techniques pour un résultat coloré, frais, d'inspiration végétale.

Spectacle



« Qué dalládje al' since » création du Théât'wallon

> 22 et 23, 20h ; 24.04, 15h
Salle communale de
Quenast.PAF : 10€.
RESERVATIONS SOUHAITEES,
places numérotées

Depuis le début des années 80, dans une petite ferme du Brabant wallon, qui n'a pas bénéficié de progrès techniques en raison des idées immuables et arriérées du chef de famille, néanmoins futé, Georges semble avoir été contraint à recevoir de riches industriels, nobles de surcroît, en vue du mariage de sa fille...

Spectacle

« Le diable est une gentille petite fille » par Laura Laune.



> 14.05, 20h – Salle communale
de Quenast : PAF : 18€.
RESERVATIONS SOUHAITEES,
places numérotées

Laura Laune n'a aucune limite, elle ose tout ! Dans un humour noir décapant et une irreverence totale, la folie angélique de Laura Laune et de ses personnages emplis de paradoxes vous donne des frissons : est-elle innocente ou méchante ? Consciente de ses propos où simplement folle à lier ? D'une comptine pour enfants qui part en vrille, à des personnages d'une folie d'apparence imperceptible, le spectacle vous réserve bien des surprises. A l'abri sous ses airs de petite blondinette, l'humoriste belge, qui a fait sensation en raflant tous les prix des festivals d'humour de ces deux dernières années, aborde sans concession les thèmes les plus difficiles : maternité, éducation, parentalité, maltraitance, homosexualité, racisme, homophobie, et bien d'autres. Avec Laura Laune, vous découvrirez les monstres qui se cachent dans le placard !

Ciné Club Junior



« Mune »

> 25.05, 14h30 – Salle communale
de Quenast. PAF 2€

Dans un monde Fabuleux, Mune, petit faune facétieux, est désigné bien malgré lui gardien de la lune : celui qui apporte la nuit et veille sur le monde des rêves. Mais il enchaîne les catastrophes et donne l'opportunité au gardien des ténèbres de voler le soleil. Avec l'aide de Sohone, le fier gardien du soleil et la fragile Cihre, Mune part alors dans une quête extraordinaire qui fera de lui un gardien de légende !

Thé dansant avec les Rossignols de la scène

> 26.05, 13h30 – Salle communale de Quenast.
PAF 4€, tarte et café compris



Arts de la scène

NOUVEAU ! KUNSTEN BO(!!)S DES ARTS

> 29.05, dès 11h – Bois de Halle.
GRATUIT !

Dans le cadre de la journée des voisins, 9 centres culturels et communautaires de Halle, Beersel, Rhode, Linkebeek, Ittre, Tubize, Braine-le-Château, Rebecq et le Centre Culturel du Brabant wallon vont organiser un événement dans et autour des neuf huttes du Bois de Halle. Il s'agira d'une quarantaine de prestations artistiques de toutes disciplines sous le nom «Kunstenbo(!!)sdesarts». Le but de cette manifestation est la rencontre culturelle entre les habitants des deux régions, dans le Bois de Halle, la réserve naturelle commune.

Ateliers

Exposition et spectacle des Ateliers Récré Actifs

> 01.06, 15h30 – Ecole communale du Montgras. Entrée libre

Durant l'année écoulée, les enfants des différents ateliers n'ont cessé de laisser libre cours à leur imagination. Nous vous proposons une exposition des œuvres qui exploitent d'étonnantes couleurs, formes et techniques suivie du spectacle de l'atelier d'expression orale.

Activité familiale

NOUVEAU ! : UNE RANDONNÉE VELO PAS COMME LES AUTRES ...



> 05.06, dès 10h – Entité de
Rebecq : PAF : 10€/adulte
– 5€/enfant – tarif famille
nombreuse. RESERVA-
TIONS INDISPENSABLES

L'équipe du Centre culturel de Rebecq vous convie à la première édition de la journée « Randonnée Culture ». Nous vous proposons un concept novateur qui mélange sport, culture et divertissement. Une occasion incontournable pour passer du temps en famille, découvrir ou redécouvrir notre village à vélo et faire de nouvelles connaissances. Une balade collective conviviale, tous à vélo et en sécurité, profitez d'un parcours de 30km entrecoupé de pauses artistiques, culturelles et artisanales. La randonnée invitera les participants à la découverte du village et de son histoire. La convivialité sera également de mise en fin de journée autour d'un barbecue, d'une animation musicale et de jeux pour enfants.

Exposition

«Christiguey»

> Du 10.06 (vernissage 19h30) au 03.07
Moulin d'Arenberg.
Entrée libre



Joellerie d'art, peinture et sculpture. «Mon concept est un équilibre entre émotion et impulsion. La création à l'état brut, indépendante et sincère, c'est la capture d'instantanés en harmonie avec un équilibre de formes, de couleurs et de lumière. Le matériau de base, métal, or ou argent associé aux matières, bois, corne, cristal, cuir, etc., ponctué par la couleur et la lumière des pierres fines, précieuses, taillées ou brutes, créera cette vibration d'oppositions. Le concept va de la création de l'esprit à la réalisation atelier. Il ne s'agit pas de transformation de bijoux existants, mais de la réalisation complète de l'idée au concret en passant par des techniques de tradition et de pointe... Du cerveau à la main, de la main à l'expression...».

Ciné Junior

« Vice-versa »



> 22.06, 14h30 – Salle communale de Quenast.
PAF 2€

Au Quartier Général, le centre de contrôle situé dans la tête de la petite Riley, 11 ans, cinq Émotions sont au travail. À leur tête, Joie, débordante d'optimisme et de bonne humeur, veille à ce que Riley soit heureuse. Peur se charge de la sécurité, Colère s'assure que la justice règne, et Dégoût empêche Riley de se faire empoisonner la vie – au sens propre comme au figuré. Quant à Tristesse, elle n'est pas très sûre de son rôle. Les autres non plus, d'ailleurs...

NOUVEAU ! Ciné 80's at the movies

« E.T. »

> 19.06, 16h - Salle communale de Quenast. PAF : 4€.
RESERVATIONS
SOUHAITEES



Une soucoupe volante atterrit en pleine nuit près de Los Angeles. Quelques extraterrestres, envoyés sur Terre en mission d'exploration botanique, sortent de l'engin, mais un des leurs s'aventure au-delà de la clairière où se trouve la navette. Celui-ci se dirige alors vers la ville. C'est sa première découverte de la civilisation humaine. Bientôt traquée par des militaires et abandonnée par les siens, cette petite créature apeurée se nommant E.T. se réfugie dans une résidence de banlieue. Elliot, un garçon de dix ans, le découvre et lui construit un abri dans son armoire. Rapprochés par un échange télépathique, les deux êtres ne tardent pas à devenir amis. Aidé par sa sœur Gertie et son frère aîné Michael, Elliot va alors tenter de garder la présence d'E.T. secrète.

Thé dansant avec les Blackbirds

> 23.06, 13h30 – Salle communale de Quenast.

PAF 4€, tarte et café compris



Activité familiale

FESTIBECQ du Ptit Val

> 2 et 3.07 – Espace du Petit Moulin d'Arenberg.

Les 2 et 3 juillet 2016, l'Atelier d'Omer et la compagnie de théâtre Madame Véro organisent la première édition d'un Festival au Petit Moulin de Rebecq.

Ce petit festival local et convivial veut œuvrer au rassemblement et à la rencontre, en étant accessible à tous par des prix volontairement bas grâce à des artistes engagés, et une programmation de qualité pour tous les âges.

Seront proposés des spectacles de cirque, théâtre, conte et danse (d'ici et d'un peu plus loin); des animations insolites; une course de bateaux éphémères sur la Senne; un grand concours de ricochets fluorescents; des ateliers (un peu fous) d'où on repart avec ce qu'on a fabriqué; des supers (supers) trucs à manger; des concerts (de musique); une piste de danse (à paillettes); et pour terminer, des films à regarder sur des canapés le dimanche.

Le tout dans un décor à la fois chaleureux et original pour que tous aient envie de prendre le temps...

Avec le soutien du CoR.

AGENDA

MARS

D 27 14h-17h

ATELIER CRÉATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, languettes de soda, ... Organisé par Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévité
PAF : 10 € tout compris
Inscription souhaitée : 0475/38.19.11

D 27 de 11h à 14h

CHASSE AUX ŒUFS BIERGHES EN FÊTE

Sur la Place Léopold Nuttinck

D 27 10h-17h

CHASSE AUX ŒUFS

Organisée par le Comité Animation Village Quenast
Sur la Plaine du Fair Play

D 27 16h

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « Cimes »

PAF : 5 € | Réservations souhaitées – places numérotées | Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

Me 30 de 9h30 à 11h30

ATELIER D'ÉCRITURE

Organisé par la Bibliothèque communale
Pour les adultes et ados à partir de 14 ans
À la Bibliothèque

Me 30 de 14h30 à 16h30

LA MACHINE À HISTOIRES

Organisée par la Bibliothèque communale
Pour les enfants à partir de 3 ans
À la Bibliothèque

AVRIL

D 03 de 10h30 à 16h30

ATELIER CUISINE BUISSONNIÈRE

Organisé par l'asbl Un Dimanche à la Campagne
Atelier culinaires de plantes sauvages comestibles et Atelier cuisine (repas 4 services, boissons, vins, café, thé inclus)
PAF : 50 € | Infos : un-dimanche@la-campagne.be

L 04 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique Rebecquois
À l'Ancienne gare
Entrée gratuite | Infos : 0487/674.296

L 04 au V 08 de 09h à 16h

STAGE NATURE

« Eveil et merveilles de la nature. »

Pour enfants de 6 à 12 ans

Organisé par l'asbl Un Dimanche à la Campagne
Infos : 0476/43.20.26 ou un-dimanche@la-campagne.be

J 07 14h

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA | À l'Ancienne gare

D 10 15h

FOOT

RUS Rebecq / Duffel | Au Stade Cheron

D 10 16h

CINE 80'S « L'histoire sans fin »

PAF : 4 € réservation souhaitée
Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

Me 13 de 10h à 11h

ANIMATION LECTURE

Organisée par la Bibliothèque communale
Pour les 0-3 ans | À l'ONE (rue des Sauniers, 4)

Me 13 14h30

CINE JUNIOR « Le petit Prince »

Salle communale de Quenast | PAF : 2 €
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

J 14 13h30

THE DANSANT

Avec les « Blues Boys »
PAF : 4 € tarte et café compris
Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

V 15/04 au D 15/05

EXPO WILKYTEA

Arts urbains | Au Moulin d'Arenberg | Entrée libre
Vernissage vendredi 15/04 à 19h30
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

S 16 au D 17 10h-18h

PORTES OUVERTES BULBES D'ARENBERG

À la rue Duc d'Arenberg 9

D 17 10h-13h

BALADE PRINTANIÈRE ECOCITOYENNE

Découverte de la faune, de la flore et du patrimoine historique de Rebecq
RDV devant le Moulin d'Arenberg
Parcours aisé de 6 km avec guide nature et historique | PAF : 4 €
Réservation obligatoire 0470/223.358
Infos 0474/382.163

D 17 10h-17h

FOIRE DU SAVOIR FAIRE REBECQUOIS

Organisée par l'ARCAL
À la Salle communale de Quenast

Me 20 14h

RENCONTRE JEUNES ÂÎNES

À l'Ancienne gare

Me 20 20h

CONSEIL COMMUNAL

À la Maison communale
1, rue Docteur Colson

V 22 20h **S 23** 20h **D 24** 15h

THÉÂTRE WALLON « Qué dallâdje al'since »

PAF : 10 € réservation souhaitée, places numérotées

Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

S 23 11h-17h

5 HEURES DEFIS 2016

Organisé par l'unité scout de Rebecq
À la rue Parmentier

S 23 dès 19h

SOIRÉE JEUNES

Organisée par l'USC Rebecq
À l'Ancienne gare

D 24 dès 11h30

REPAS ANNUEL

De l'Association du Mémorial de Rebecq
À la salle communale de Wisbecq
Réservation obligatoire :
067/638.991
ou 0479/245.148

D 24 14h-17h

ATELIER CRÉATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, languettes de soda, ...
Organisé par Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévité
PAF : 10 € tout compris
Inscription souhaitée : 0475/38.19.11

D 24 à 15h15

JE LIS DANS MA COMMUNE

Organisé par la Bibliothèque communale
Lectures de 3 à 103 ans
Dans le réfectoire de la Maison de Repos
(Rue Dr Colson 1)

V 29

REUNION UNION DES APICULTEURS

À l'Ancienne gare

V 29 16h30

JUBILAIRES

1er trimestre 2016

Salle des Mariages de la Maison communale

MAI

D 01 15h

FOOT

RUS Rebecq / Halle | Stade Cheron

D 01 10h

DECOUVERTE SENTIERS

« Sentiers comestibles, sentiers qui relie »
Au départ de l'Ancienne gare en direction de la fête de l'Ortie
Infos : <http://rebecqtransition.over-blog.com>

D 01 de 10h à 18h

4^{ème} FÊTE DE L'ORTIE

Animations familiales, bar et petite restauration.
Nombreux stands – tout pour le jardin au naturel.
Chemin Hurtebize 3 | Entrée gratuite
Infos : 0476/43.20.26 ou un-dimanche@la-campagne.be

Suite de l'agenda page 24

AGENDA

(SUITE DE LA PAGE 23)

MAI (SUITE)

D 01 11h-16h

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

Organisé par « Un Dimanche à la Campagne asbl »
Dans le cadre de la Fête de l'Ortie de Rebecq
Balade de reconnaissance des plantes sauvages comestibles. Et atelier cuisine, repas 4 services, boissons, vins, café, thé inclus | PAF : 50 €
Au 3 chemin Hurtebize – sur réservation : 0474/42.46.18 | Un-dimanche@la-campagne.be

L 02 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique Rebecquois
À l'Ancienne gare
Entrée gratuite | Infos : 0487/674.296

J 05

ATELIER BRICOLAGES FÊTE DES MAMANS

Organisé par le CAVQ | À l'Ancienne gare

M 10 19h

CONFÉRENCE «PENS(I)ONS AVENIR» AVEC D. BACQUELAINE

Organisé par le MR Rebecq
Salle communale Wisbecq

S 14 20h

SPECTACLE HUMOUR

« Le diable est ... » De Laura Laune
PAF : 18 € réservation souhaitée, places numérotées | Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

D 15 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole
Et petit élevage de Rebecq | À l'Ancienne gare
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

D 15 08h-18h

BROCANTE DES CROIX DU FEU

Brocante annuelle organisée par le Comité des Croix du Feu

Me 18 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

À l'Ancienne gare

Me 18 20h

CONSEIL COMMUNAL

À la Maison communale | 1, rue Docteur Colson

J 19 14h

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA | À l'Ancienne gare

V 20 9h-12h et 13h30-16h

PORTES OUVERTES ORDIFOLIES

Et nouvelles inscriptions dans leurs locaux situés avenue Béhault 3b
Infos : 0475/23.31.78 ou 0495/76.81.80

S 21

1ère BALADE GOURMANDE REBECQUOISE

Organisée par Action communale
Départ de l'ancienne Gare de Rebecq (1er départ 11h30, 2ème départ 16h30)
Pour les marcheurs : voyage en Petit Train du Bonheur, parcours pédestre de 6 km avec arrêts dînatoires
Pour les non-marcheurs : voyage en Petit Train du Bonheur, arrêts dînatoires
Infos et réservations : 067/34.22.35

D 22 14h-17h

ATELIER CREATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, languettes de soda, ...
Organisé par Vie Féminine | PAF : 10 € tout compris
Au 42 chemin Planche Quévint
Inscription souhaitée : 0475/38.19.11

D 22 16h00

CONCERT MOZART & CO

Par l'orchestre du XXIème Siècle
En l'église Saint Géry de Rebecq
Au programme : Symphonie concertante de Mozart, 28ème symphonie de Mozart, Te Deum de Karl Jenkins, Messe des Enfants de John Rutter
Infos et réservations : 0472/30 34 52

Me 25 10h-11h

CEREMONIE D'HOMMAGE

Devant le Mémorial de Rebecq
Avec la Musique Royale des Guides,
Des délégations officielles belges et étrangères.

Me 25 14h30

CINE JUNIOR « Mune »

PAF : 2 € | Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

J 26 13h30

THE DANSANT

Avec « Les Rossignols de la scène »
PAF : 4 € tarte et café compris | Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

V 27 17h-19h30

COLLECTE DE DONS DE SANG

De la Croix Rouge à la | Salle communale de Quenast

D 29 15h-18h

DEMONSTRATION JEUX

L'Oie Cire vous propose une après-midi jeux
Au 76 rue Dr Colson
Entrée libre | Infos : 067/790.797

JUIN

Me 01 16h

EXPO ET SPECTACLE ARA

Jeune public
Ecole du Montgras
Entrée libre
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

J 02 14h

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA | À l'Ancienne gare

V 03 / S 04 / D 05

TOURNOI DE L'AJAX

Tournoi de mini-foot et de pétanque
Organisé par l'Ajax aux Agaces

D 05 dès 10h

BALADE VELO MULTIDISCIPLINAIRE

Organisée par le CcR
Divers parcours avec étapes culturelles et artistiques
PAF : 10 €/adultes – 5 €/enfant – tarif famille nombreuse | Réservations souhaitées
Départ Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

L 06 L 06 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique Rebecquois
À la salle de l'Ancienne gare
Entrée gratuite | Infos : 0487/674.296

V 10/06 au D 03/07

EXPO CHRISTIGUEY

Joierie d'art | Au Moulin d'Arenberg
Vernissage 10/06 à 19h30 | Entrée Libre
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

S 11

JOURNEE CHAMPÊTRE

Organisée par ReNouveau
À l'Espace du Petit Moulin

D 12 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole
Et petit élevage de Rebecq
À l'Ancienne gare
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

D 19 16h00

CINE 80'S « E.T. »

PAF : 4 € réservation souhaitée
Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

Me 22 14h30

CINE JUNIOR « Vice-versa »

PAF : 2 € | Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

J 23 13h30

THE DANSANT

Avec « Blackbirds »
PAF : 4 € tarte et café compris
Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en **juin 2016**.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le

1^{er} mai à sarah.berti@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.atdesign.be

Rédaction : Sarah Berti